

D

Communauté de communes
Bouzonvillois - Trois Frontières

Règlement graphique
Planche au 1/2000e
Apach Sud



Document conforme à celui annexé
à la délibération du Conseil Communautaire
en date du 30 janvier 2025

arrêtant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal

Armel Chabane, le Président

24/01/2025

Echelle: 1/2000e

0 100 200 m



Limites administratives	Prescriptions surfaciques	Prescriptions linéaires	Prescriptions ponctuelles
-+---+ Commune	Emplacement réservé	----- Chemin à conserver	* Elément patrimonial identifié
----- Zone	Elément paysager identifié	----- Recul	
	OAP	***** Elément paysager identifié	
	OAP thématique TVB		

Emplacements réservés

BENEFICIAIRE	Commune de Apach	NUMERO	APA4	Aménagement d'un espace de stationnement	SURFACE	3061 m ²
BENEFICIAIRE	Commune de Apach	NUMERO	APA7	Aménagement d'un espace de stationnement	SURFACE	219 m ²
BENEFICIAIRE	Commune de Apach	NUMERO	APA8	Aménagement de l'espace vert	SURFACE	7207 m ²
BENEFICIAIRE	Commune de Apach	NUMERO	APA9	Aménagement d'un espace de stationnement	SURFACE	333 m ²
BENEFICIAIRE	Commune de Apach	NUMERO	APA10	Aménagement d'un espace concourant à la continuité écologique	SURFACE	393 m ²
BENEFICIAIRE	Commune de Apach	NUMERO	APA11	Aménagement d'un sentier piétonnier	SURFACE	1623 m ²

